



FICHE DE POSTE : CONSEILLER EN ENERGIE (H/F)

Présentation de l'Agence Manche Energies

L'Agence Manche Energies est une structure associative association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dénommée : « Agence Manche Energies » (A.M.E).

Cette association est fondée par les 8 membres suivant : « le Département de la Manche, Electricité de France, Gaz de France, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche, le Syndicat de développement du pays saint-lois, l'Association Manche développement, le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin et le PNR Normandie Maine ». Elle sera également soutenue financièrement par l'Union Européenne (cadre des appels à projets EIE).

L'AME a pour objet de favoriser et d'entreprendre sous l'impulsion et le contrôle des membres fondateurs et des membres adhérents, des opérations visant à promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et la protection de l'environnement sur le territoire du département de la Manche et au profit des membres de l'association, et de coordonner la mise en place de projets similaires en Grèce et en Roumanie dans les termes du Grant Agreement EIE/type2/07/211/SI2.469828, signé le 13 septembre 2007 avec la Commission européenne.

L'activité de l'AME la conduira à animer le territoire du département de la Manche en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, ce qui signifie par exemple :

- définir, proposer et mettre en œuvre un modèle de programmation énergétique à l'échelle des pays ;
- proposer aux collectivités territoriales et aux personnes morales de droit public et de droit privé membres de l'association un conseil d'expert indépendant en matière d'orientations à prendre en termes de politique de l'énergie et de démarches de maîtrise de l'énergie ;
- identifier et contribuer à la structuration, au développement et à l'animation des filières des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'éco-bâtiment ;
- travailler avec les personnes publiques et privées maîtres d'ouvrage d'opérations de construction, ainsi qu'avec les architectes, entreprises du secteur du BTP, membres de l'association, sur des actions de maîtrise de l'énergie ;
- stimuler la recherche / développement et favoriser la diffusion de technologies et techniques innovantes.

Description du poste

Dans le cadre des missions et objectifs de l'AME, sous l'autorité du Directeur de l'agence, le ou la titulaire sera en appui du directeur et assurera la fonction de Conseiller en Energie, il sera en particulier chargé de l'animation du service de CEP (Conseil en Energie Partagé) auprès des collectivités (communes et communautés de communes) du département de la Manche.

Missions

Développer le service de CEP sur le territoire

- Mise en œuvre d'une communication permettant le développement du service
- Participation et représentation de l'agence dans des réunions d'échanges avec les collectivités pour les sensibiliser à la maîtrise de l'énergie

Mise en œuvre du CEP

- Suivi des consommations d'eau et d'énergie des communes (saisie des factures)
- Elaboration de fiches bâtiments
- Analyser les consommations des bâtiments puis proposer des solutions d'améliorations
- Organisation de réunions d'information des élus et de visites techniques
- Rédaction et présentation de rapports de suivi et de préconisation
- Accompagner les collectivités dans leurs projets (nouveau bâtiment, rénovation, énergies renouvelables...)

Participer à la vie de l'Agence

- Participation aux autres missions de l'agence (communication, gestion, programmation énergétique...)
- Veille technologique

Profil souhaité

- Formation bac + 2 ou bac +3 (minimum) spécialité thermique ou énergétique
- Expérience dans le domaine énergétique
- Sens relationnel, esprit d'initiative, dynamisme et capacité d'organisation
- Capacité d'expression et d'argumentation écrite et orale
- La maîtrise des outils informatiques traditionnels et techniques (Word, Excel, PowerPoint, Access, logiciels de simulation thermique...)

Lieu de travail : Saint-Lô (50), déplacements fréquents dans la Manche à prévoir, voire en France.

Conditions : CDI, statut cadre, 25 à 27 k€ brut annuel selon profil et expérience

Date de prise de fonction : avril 2008

Envoyer lettre et CV avant le 30 Mars 2008 à :

M. Guy Flucha
Directeur de l'Agence Manche Energies
Maison du département
98, route de Candol
50 000 SAINT-LÔ

Ou par mail : guy.flucha@cg50.fr